

# L'IMPACT DES ASSOCIATIONS SYNDICALES AUTORISÉES DE DESSERTE SUR LA MOBILISATION FORESTIÈRE DANS LE HAUT-JURA

Daniel Munck – François Janex

*L'étude a été menée au CRPF de Franche-Comté, antenne de Lons-le-Saunier, de mars à septembre 2011.*

La Franche-Comté mène depuis plus de 35 ans une politique volontariste de soutien à la création d'Associations Syndicales Autorisées (ASA) de desserte, en regroupant des propriétaires forestiers autour de projets partagés. Cette politique vise à augmenter la mobilisation forestière en établissant les infrastructures matérielles de desserte (pistes, routes forestières, places de dépôt, aires de retournement...) pour le compte de propriétaires de forêts morcelées, qui n'auraient pas la capacité d'engager seuls les travaux nécessaires.

Cette action exemplaire, saluée dans le rapport Ballu de 2007, a permis de créer près de 200 ASA au niveau régional, soit 20 % de toutes les ASA de desserte créées en France depuis 1980, faisant de la Franche-Comté une région de référence pour l'amélioration des conditions d'exploitation en forêt privée morcelée. Les financements de l'Europe, de l'État, du Conseil régional et de certains Conseils généraux ont joué un rôle déterminant dans ce succès.

Or cette tâche est loin d'être achevée. En effet, le dernier état de l'Inventaire Forestier National (IFN 2010) établit que 20 % des forêts privées régionales, soit près de 66 000 ha, restent situées à plus de 500 m d'un point accessible aux camions grumiers.



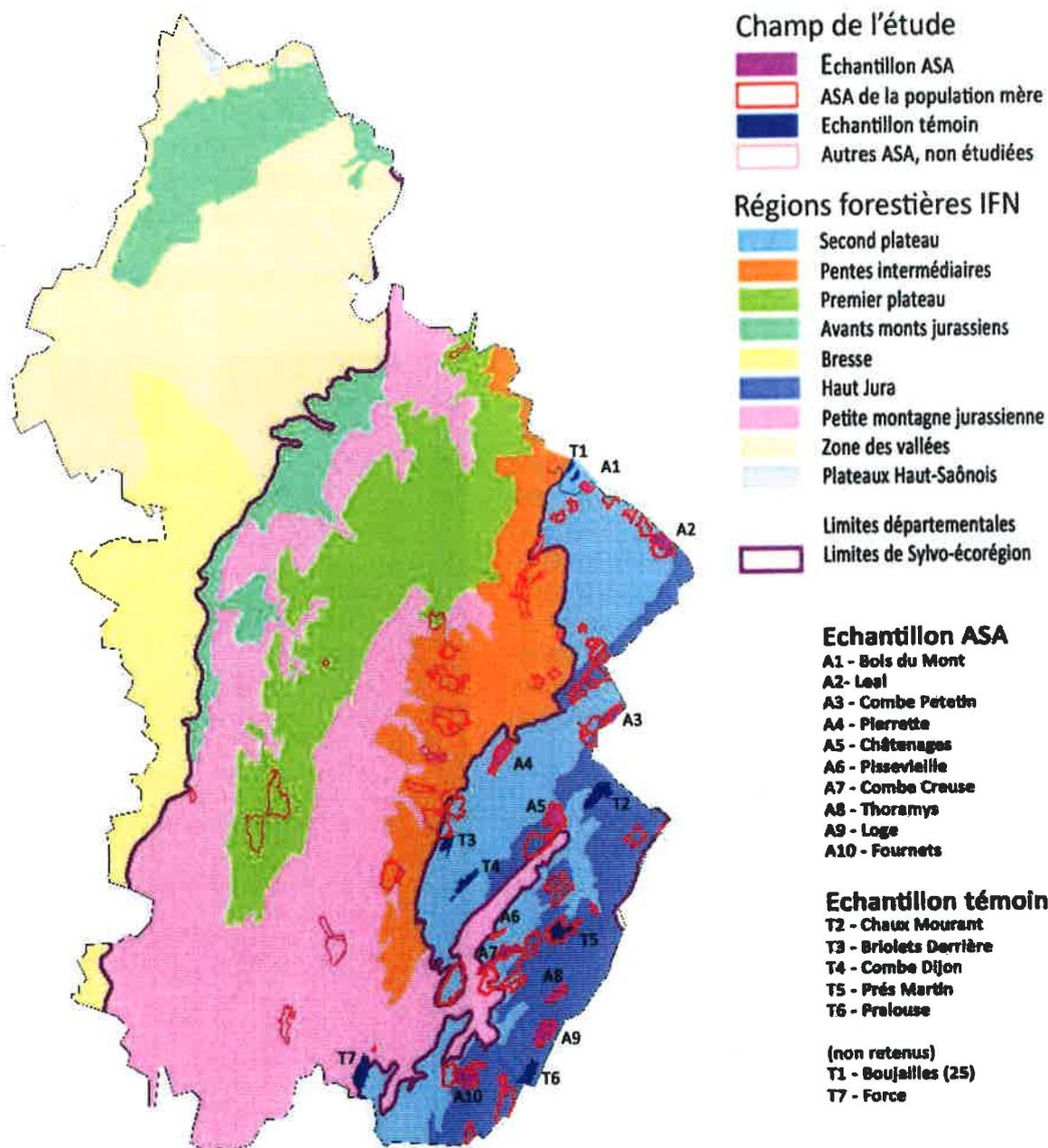
*Route forestière, ASA des Chatenages, Morbier (39)  
Cliché D. Munck*

Dans ce contexte, les acteurs de la forêt, CRPF et Chambre d'agriculture notamment, ont souhaité mesurer le gain de mobilisation forestière induit par les ASA de desserte, et identifier les facteurs clés permettant de ga-

rantir le meilleur retour sur investissement des fonds engagés pour la création des ASA à venir. Ce projet a pu voir le jour grâce au

financement du Conseil régional de Franche-Comté et du CRPF.

### Carte des régions forestières du département du Jura et des massifs étudiés



### Une méthodologie inédite, spécialement conçue pour les besoins de l'étude

L'étude s'est déroulée dans le Haut-Jura entre mars et septembre 2011. Elle a porté

sur des peuplements constitués de sapin, d'épicéa et de hêtre, traités le plus souvent en futaie jardinée.

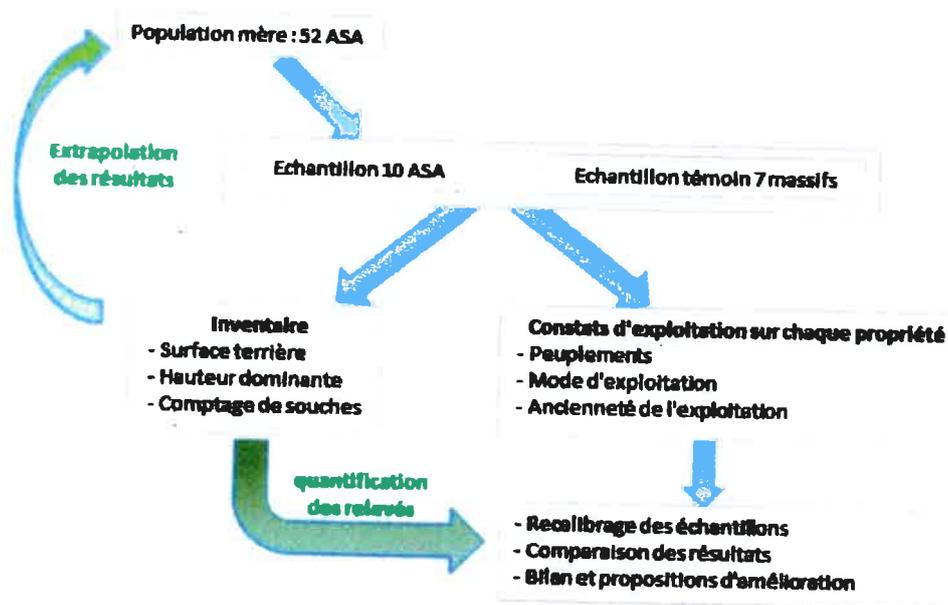
Le gain de mobilisation des ASA a été mesuré en comparant les niveaux de mobilisation constatés dans 10 ASA avec ceux d'un

échantillon témoin de 7 massifs productifs faisant l'objet d'un projet d'ASA en cours (cf. carte ci-dessous), l'ensemble représentant près de 4 000 ha de forêt privée.

Les données ont été relevées en parcourant les massifs étudiés avec un GPS, pour établir des constats d'exploitation sur chaque

propriété. Ces constats incluaient le mode d'exploitation (coupes de faible intensité à des fins personnelles ou sanitaires, coupes d'éclaircie ou de jardinage, coupes rases....) ainsi qu'une estimation de l'ancienneté de l'exploitation, établie d'après l'état de décomposition des souches présentes sur le terrain.

#### Synthèse de la méthode développée pour l'étude



En parallèle, nous avons procédé à un inventaire forestier, afin d'établir des indicateurs chiffrés (volume à l'hectare, hauteurs dominantes, coefficient de décroissance des souches<sup>1</sup>, etc.) permettant le cubage des volumes prélevés.

Cet inventaire a également permis d'estimer, par extrapolation, les volumes totaux de bois présents dans les 52 ASA du Haut-Jura ainsi que les volumes prélevés.

Les données recueillies ont été traitées à l'aide d'un logiciel de SIG, ce qui a permis de constituer une base de données unique sur les modes d'exploitation et les caracté-

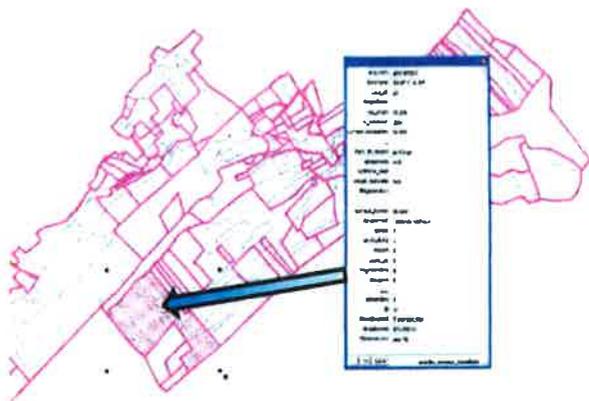
ristiques sylvicoles de plus de 1 500 propriétés forestières.



Étalonnage des clés de datation d'après les chablis de la tempête de 1999, secteur se Septmoncel (39)  
Cliché D. Munck

<sup>1</sup> le coefficient de décroissance des souches : il permet d'estimer le volume d'un arbre coupé à partir du diamètre de la souche. Il est égal au rapport entre le diamètre moyen des arbres d'un peuplement mesuré à 1,3m et à 0,3 m du sol (Pardé 1961).

Deux des sept massifs témoins ont été écartés à l'issue de ce traitement, afin d'assurer l'homogénéité des échantillons et la pertinence de la comparaison (prédominance de taillis dans un cas, de plantations dans l'autre).

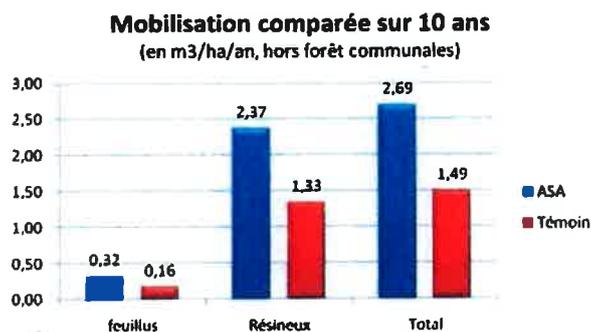


Post traitement des données sous SIG

Les résultats finaux ont ensuite été exportés dans un tableur informatique afin de calculer les volumes prélevés sur chaque massif.

### Un gain de mobilisation de 80 % dans les ASA de desserte !

La comparaison des volumes moyens par hectare et par an, prélevés en forêt privée dans chaque échantillon, montre une augmentation de 80 % de la mobilisation dans l'échantillon ASA, réalisée dès les premières années suivant la mise en service de l'équipement.



Mobilisation comparée entre les échantillons

On note également que 85 % des prélèvements concernent les résineux.

### Un gain maximal dans les propriétés de plus de 10 hectares

L'étude montre un triplement des surfaces exploitées dans les propriétés de plus de 10 ha, et un doublement dans celles de moins

de 1 ha. En revanche les propriétés de taille intermédiaire, de 1 à 10 ha, semblent moins sensibles à la création d'une ASA.



Mobilisation selon la taille de propriété

### Une forêt plus exploitée et mieux exploitée

L'analyse des taux d'exploitation confirme que l'impact est plus important sur les surfaces exploitées (+ 60%), que sur le nombre de propriétés exploitées, qui n'augmente « que » de 20 %. On note également un doublement de la part de l'accroissement naturel mobilisé dans les ASA.

### Impact sur le taux d'exploitation...

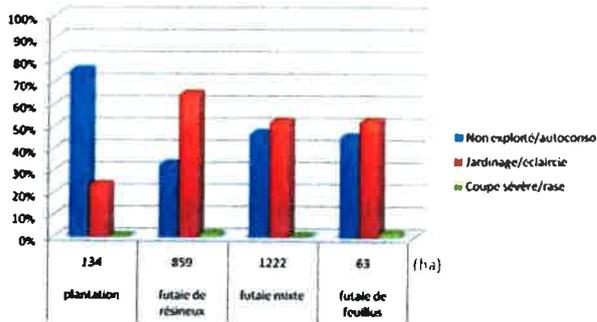


Comparaison des taux d'exploitation des propriétés, des surfaces et de l'accroissement

### Une meilleure exploitation des peuplements, notamment mixtes et feuillus

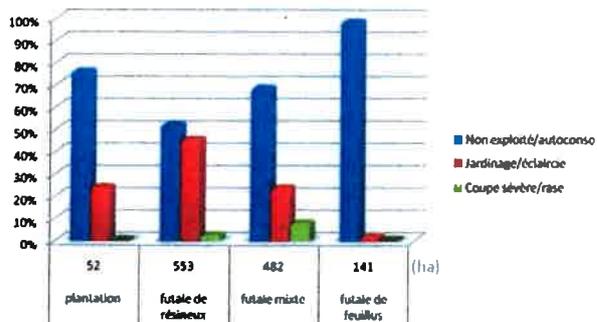
Les surfaces mobilisées dans les ASA augmentent pour toutes les catégories de peuplement, à l'exception des plantations, qui sont généralement bien desservies quel que soit l'échantillon.

### Mode d'exploitation selon le peuplement (ASA) (sur 10 ans ; en % des surfaces boisées) (ASA)



Comparaison des modes d'exploitation selon les peuplements

### Mode d'exploitation selon le peuplement (témoin) (sur 10 ans ; en % des surfaces boisées)



Comparaison des modes d'exploitation selon les peuplements

Le gain de mobilisation est particulièrement important pour les peuplements mixtes et feuillus, indiquant que la présence d'une ASA permet de rentabiliser l'exploitation de ces peuplements, auparavant peu attrayante compte tenu de leur valeur économique inférieure à celle des résineux.

### Une durabilité accrue de l'exploitation de la ressource forestière

Les ASA permettent également une diminution très nette des coupes intensives. En effet les prélèvements supérieurs à 50% du volume sur pied concernent moins de 2% des surfaces exploitées dans l'échantillon ASA, contre 11% dans l'échantillon témoin.

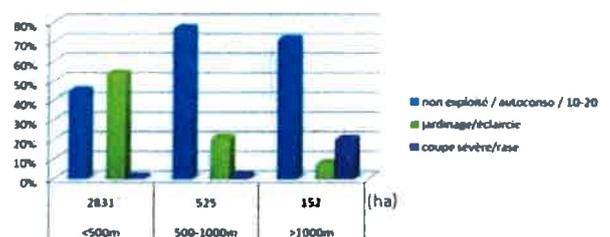


Cliché Ch. Allegrini

### Une confirmation du rôle critique de la desserte forestière sur la mobilisation

Le niveau de mobilisation décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne des routes forestières. Dans le même temps, on note une augmentation des coupes intensives, afin de compenser les surcoûts d'exploitation liés à l'allongement des distances de débarquement. En revanche les autres facteurs d'exploitabilité pouvant justifier la création d'une ASA (sol non portant, présence d'aspérités...) ne semblent pas empêcher l'exploitation dans l'échantillon témoin, mais au prix d'une dégradation du milieu forestier (ornières, dégâts d'exploitation...).

### Mode d'exploitation selon distance de débarquement (sur 10 ans en % des surfaces boisées ; échantillon ASA + témoin)



Mode d'exploitation selon la distance de débarquement

## Un bilan largement positif

Cette étude confirme l'impact positif et significatif des ASA de desserte avec un gain de mobilisation immédiat de 80 %, une augmentation de 60 % des surfaces exploitées et un doublement de la part de l'accroissement mobilisé.

Par ailleurs, l'inventaire forestier réalisé dans le cadre de cette étude permet d'établir que les 52 ASA du Haut-Jura présentent un volume sur pied de 2,36 millions de m<sup>3</sup> et fournissent chaque année environ 50 000 m<sup>3</sup> de bois aux scieries régionales, ce qui correspond à 150 emplois directs dans la filière, sans compter les retombées économiques indirectes.

La conception des équipements est toujours étudiée en tenant compte des enjeux environnementaux et paysagers. Une fois les projets réalisés, en limitant très fortement les coupes intensives, les ASA permettent un meilleur management environnemental de la ressource et contribuent à la préservation des paysages, dans un milieu à forte vocation touristique.

## La desserte, une condition nécessaire mais non suffisante de la mobilisation des bois

L'étude montre l'influence de la taille des propriétés et de la nature des peuplements sur le niveau de la récolte des bois. La fertilité des sols et la richesse des peuplements semblent également jouer un rôle, qui n'a pas pu être démontré. Enfin, des paramètres non étudiés comme les variations de prix, les conditions de transaction créées par l'ASA et les motivations ayant présidé à leur création (baisse des coûts d'exploitation, prévention d'atteintes à l'environnement, résolution de conflits d'usages...) semblent également influencer sur la mobilisation.

## D'importantes marges de progression

Il existe un fort potentiel d'augmentation de la mobilisation dans les ASA existantes, estimé à 40 000 m<sup>3</sup> par an rien que pour les 52 ASA étudiées. Cet objectif paraît d'autant plus accessible que le contact avec les propriétaires est déjà établi et que les ASA sont dotées d'une infrastructure administrative permanente du fait de leurs statuts.

Cette étude montre également tout l'intérêt de poursuivre la création d'ASA sur les 66 000 ha de forêts privées comtoises restant à équiper, l'enjeu principal y étant de pérenniser l'approvisionnement des filières de transformation régionales (scieries résineuses, bois-énergie...), tout en assurant l'exploitation durable de la ressource, dans un contexte de tensions récurrentes sur la matière.

**Daniel Munck**  
Université Bordeaux 1  
ENITA de Bordeaux  
**François Janex**  
CRPF Franche-Comté



Place de dépôt et de tri, ASA de la Loge, Lajoux (39)  
Cliché D. Munck